

# Réflexions sur quelques interférences « dommageables » dans le scrutin au Burkina Faso : l'exemple du pouvoir économique et financier

Nayiré Evariste Poda\*

## Résumé

Comme dans la plupart des pays (africains), l'activité politique au Burkina Faso se vit quelquefois avec passion, particulièrement lorsqu'il s'agit des différentes phases de conquête du pouvoir d'État : élections présidentielles, législatives, municipales, etc. L'importance des enjeux qui y sont liés conduit bien souvent à utiliser des moyens qui ne sont pas à la portée de tous les concurrents et donc perçus à tort ou à raison comme illégaux : pouvoir économique et financier, pouvoir administratif, chefferie traditionnelle, etc. De la sorte, les résultats de certains scrutins sont contestés avant même que ces derniers ne se tiennent, en raison de l'épais soupçon de corruption, de manipulation qui les entoure.

Ce travail isole un de ces moyens considérés comme illégaux : le pouvoir économique et financier et essaye d'en analyser l'interférence dans le scrutin. Qu'appelle-t-on dans ce cas pouvoir économique et financier ? Quel est son mode d'interférence (sa phénoménologie) ? Quelles en sont les conséquences sur les résultats des élections ? Comment y remédier ? Telles sont entre autres, les questions qui forment l'essentiel de son articulation.

**Mots-clés :** Pouvoir économique et financier, corruption, clientélisme, politique, Burkina Faso, scrutin.

## Critical reflexions about « prejudicial » interferences in voting in Burkina Faso : case from economical and financial power

### Abstract

In Burkina Faso like in most (african) countries, political activity takes on thrilling manner particularly when it comes to run for office through presidential, legislative and municipal elections. The importance of such elections leads to the use means beyond the reach of many candidates and somewhat perceived as illegal, such as economic and financial power, administrative position and traditional cheftaincy. Under such conditions, election results are often rejected before even they take place, for supposed corruption and manipulation reasons.

This article is looking at the impact of economic and financial power on citizens' votes, and addresses key issues in the following questions : what is economic and financial power ? How does it affect votes ? What are the related consequences ? How to change it ?

**Keywords:** Economic and financial power, corruption, political appeal, Burkina Faso.

---

\* Chargé de recherches  
INSS / CNRST  
03 B.P. 7047 Ouagadougou 03  
Burkina Faso

## Introduction

L'activité politique a toujours polarisé la vie nationale au Burkina Faso, aussi bien sous les longs et rudes régimes d'exception que sous les rares et brèves périodes constitutionnelles. Elle atteint son paroxysme lorsqu'il est question d'élection, c'est-à-dire la phase qui permet de légitimer par la voie des urnes non seulement l'équipe qui sera appelée à gérer dans l'intérêt de tous la « chose publique », mais aussi les outils de cette gestion. Comme dans toute compétition, les moyens utilisés pour y parvenir varient considérablement d'un groupe à un autre : moyens matériels, pouvoir économique et financier, pressions de toutes sortes etc., si bien qu'au bout du compte l'opération perd sa valeur concurrentielle, celle de test de capacité d'implantation et de popularité, en raison de l'inégalité tant qualitative que quantitative de la logistique employée. Il en résulte ce que l'histoire politique du continent sert quotidiennement à la face du monde : victoire amère d'un côté, profond sentiment d'injustice et de révolte de l'autre, le tout culminant dans une mise en alerte maximale des états majors politiques. Destinées à éviter la violence, les élections en constituent paradoxalement l'important terreau. « La vie politique en Afrique, remarque avec quelque regret, un journaliste de RFI, s'exprime toujours en termes de violence et d'injustice ». En effet, les élections présidentielles en Guinée-Bissau qui ont débouché sur des affrontements sanglants, lesquels ont coûté en décembre 2000 la vie au général Mané, celles de Côte d'Ivoire en octobre 2001 qui ont fait couler tant de sang et de larmes au sein de paisibles populations, la transition « ratée » au Niger qui a ôté en avril 1999 la vie au président Ibrahim Baré Maïnassara, l'interminable feuilleton au Togo, pays qui força l'admiration dans ses efforts de développement, celui de la Guinée Conakry, pays pourtant gâté par la nature en termes de richesses du sous-sol qui ne demandent que la paix et des bras valides pour impulser le développement, les rébellions à répétition au Libéria, en Sierra Leone, etc., tous générateurs de profondes frustrations, tendent à corroborer l'affirmation quelque peu péremptoire du journaliste.

L'exposé ci-dessous essaye d'analyser une des voies fréquemment utilisée mais aussi constamment contestée lors des compétitions électorales : l'interférence toujours dommageable du pouvoir économique et financier dans les actes et comportements des électeurs. Elle est d'autant plus combattue comme voie et comme pratique qu'elle discrédite le résultat final par le vice rédhibitoire qu'elle incarne essentiellement.

Pour traiter ce sujet, nous essayerons d'abord de préciser certains termes-clés, ensuite nous exposerons la phénoménologie de la pratique et ses conséquences sur les résultats du vote, enfin nous esquisserons quelques pistes de solution sous forme de réflexions-critiques. Dans cette perspective, les élections présidentielles de 1991 et 1998, les législatives de 1992 et 1997, les municipales de 1995 et 2000 aussi bien à Ouagadougou que dans des provinces comme celles de la Bougouriba et du Ioba, ont constitué l'essentiel du matériau de ce travail. Des auteurs comme TOURAINE, (1975) ; KOURITA, (1981) ; JOBERT, (1983) ; COULIBALY, (1984) ; pour ne citer qu'eux, nous éclaireront tout au long de notre cheminement.

## Qu'appelle-t-on « pouvoir économique et financier » ?

Il est difficile de définir l'expression « pouvoir économique et financier », sans expliciter chacun des termes, notamment celui de « pouvoir » qui en est la base .

### Qu'est-ce alors que le « pouvoir » ?

Les définitions que les spécialistes ont données du « pouvoir » sont nombreuses, si nombreuses qu'on ne peut les passer toutes en revue ici . Toutefois, l'une d'elle retient particulièrement notre attention, c'est celle selon laquelle le pouvoir est « la capacité d'un individu (ou groupe d'individus) d'obtenir que dans son rapport social à un individu (ou groupe d'individus), les termes de l'échange lui soient favorables » (Akinjogbin, 1984).

Cette faveur peut être due suivant les contextes :

- statut assigné : dichotomie sexuelle (homme / femme), primogéniture (aîné / cadet), rang générationnel (père / fils), ordre (noble / roturier), (casté / non casté) ;
- différentes positions de statut acquis : hiérarchie administrative (directeur / agent), académique (maître / élève), militaire (officier supérieur / homme du rang), etc.

Dés attributs appelés « formes » sont intimement liés au pouvoir. Il s'agit de l'autorité, de la puissance et de l'influence.

L'autorité « correspond à l'aptitude à se faire obéir lorsqu'on commande » (CAPUL et GARNIER, 1996). L'aptitude en effet est une disposition naturelle à commander, c'est-à-dire à diriger avec efficacité les hommes. Cette disposition comprend le tact, le sens de la mesure, de la « diplomatie » dans la gestion des hommes. Cette compréhension, ce fair-play en somme dans l'autorité ne va pas sans sa dose appropriée de rigueur et de fermeté bien comprises.

La puissance quant à elle « correspond à l'incapacité de commander sans recourir à la force et à l'application de la sanction » (ibidem). Force brutale, menaces directes ou tout attitudes et propos comminatoires détournés, c'est le domaine de la domination par excellence, celui où le dialogue constructif fait cruellement défaut.

Enfin , L'influence est définie comme « une relation sociale dans laquelle une personne (ou un groupe) modifie le comportement d'une autre personne (ou d'un autre groupe), par un simple processus de communication » (ibidem). Et c'est ici qu'il faut recentrer le fond du thème qui est un problème d'influence de ceux qui ont le pouvoir économique et financier sur le comportement des électeurs. Avant d'examiner comment s'opère cette influence manifestement contre-indiquée dans les compétitions électorales, certains éclaircissements conceptuels comme « économie », « pouvoir économique », « pouvoir financier », restent encore nécessaires.

## Qu'est-ce donc que l'économie ?

La difficulté à définir ce concept est réelle. Elle l'est encore davantage pour un non-spécialiste. Toutefois, le recours à son origine peut permettre d'y voir un peu plus clair. Ainsi, le mot économie dériverait d'un terme grec « oikonomia », décomposable en radical « oïkos, oïkon » qui veut dire « maison », et du suffixe « nomos, nomon », qui signifie « loi, règle ». A partir de cette analyse purement sémantique, nous pouvons paraphraser CAPUL et GARNIER, en disant que l'économie désignait les règles de conduite de la maison. Il s'agissait de la « science de la vie domestique privée », ou encore de l' « administration de la maison ou du domaine » (SOULE, 1998). De ce point de vue donc, l'économie différait de la politique qui avait pour objet la gestion de la cité.

Au cours de son évolution rythmée par celle de la vie sociale toute entière, le terme « économique » a quitté le cercle domestique restreint dans lequel il était confiné et s'est considérablement enrichi par ajustements successifs de telle sorte qu'il n'est pas faux aujourd'hui de définir l'économie, tel que le suggèrent certains auteurs (CAPUL et GARNIER par exemple), comme « l'analyse de la production, des échanges, de la monnaie, de l'inflation, du chômage, de la répartition du budget de l'État, etc. ». Cette évolution lui vaut une nouvelle appellation : celle d' « économie politique », même si la réalité ne change guère fondamentalement. Lorsque le mot « économie » ne fut plus employé dans son sens littéral, qui évoque l'administration d'une maison ou d'un domaine, mais dans un sens plus général pour désigner l'administration de la cité – État, on lui adjoignit l'adjectif « politique ». L'expression « économie politique » convient parfaitement au monde moderne dans lequel le gouvernement joue nécessairement un grand rôle (SOULE, *ibidem*, p. 7). Sur le plan académique, l'économie est aussi définie comme une discipline qui « étudie la manière dont les individus, les groupes, les sociétés, utilisent les ressources rares en vue de satisfaire au mieux leurs besoins ».

Posséder un bien, s'approprier une ressource rare, c'est jouir d'un certain pouvoir qu'on peut appeler « économique ». Le pouvoir économique donc selon nous est une certaine autorité, mieux, une forte capacité d'influence que confère la possession ou la gestion personnalisée de structures de production de biens et services : entreprise (petite, moyenne, grande), industrie (petite, moyenne, grande), commerce (gros, demi-gros), etc.

Par gestion personnalisée, nous entendons le fait que pour des raisons de faveurs, généralement politiques, d'acointances diverses, de privilèges acquis, la gestion d'une structure soit laissée à la discrétion d'un individu ou groupe d'individus.

Quant au pouvoir financier, nous pouvons simplement le définir de manière approximative comme une certaine autorité, une capacité que confèrent la richesse en argent, la disponibilité permanente en espèces sonnantes et trébuchantes. Ce pouvoir (économique et financier) peut avoir, dit-on, un impact sur le comportement des électeurs. Comment cela peut-il se faire et comment cela se fait-il concrètement ?

## Phénoménologie de la pratique

Par phénoménologie nous entendons la manifestation, c'est-à-dire la manière dont se dévoile concrètement une chose, un phénomène et ici en l'occurrence, celle de la corruption électorale. Par manifestation, nous entendons encore la manière dont elle s'offre dans sa réalité quand on la surprend ou quand elle s'extériorise intentionnellement. Si elle est un phénomène mondial, en ce qu'aucun pays, aucun système, aucun régime n'y échappent totalement, elle varie cependant en intensité, en fréquence et en gravité d'un pays à un autre, d'un système à un autre, etc. Si dans les pays à longue tradition démocratique, à longue culture de transparence et d'équité politiques (États-Unis d'Amérique, France, Grande Bretagne, etc.), sa survenue certes rare et plus accidentelle que durablement et intentionnellement voulue, est une faute grave punie comme telle dans des pays à tradition démocratique récente ou à démocratie balbutiante (pays africains d'une manière générale), elle passe et est même tolérée avec une étonnante facilité au regard de deux faits : l'onde très courte de réprobation qu'elle suscite dans son passage d'une part, les alliances et complicités coupables qui l'ont nourrie d'autre part.

Que ce soit en Afrique, en Europe, en Asie ou en Amérique, ce type de pratique s'opère toujours dans le cadre de besoins spécifiques, égoïstes. Répréhensible, cette pratique conduit subtilement à un comportement tout aussi négatif appelé clientélisme politique. Son caractère foncièrement circonstanciel est ainsi mis en relief par un observateur très averti : *Le lien qui unit le patron politique à ses clients, ne saurait s'analyser en termes de représentation. Le patron ne représente pas, même informellement les intérêts de ses clients. Il bénéficie d'un soutien général pour élargir et consolider sa base de pouvoir en contrepartie de faveurs spécifiques. L'activité politique des clients n'empêche donc pas leur exclusion de fait de la sphère publique.* (JOBERT, 1983). En réalité, c'est à travers des mécanismes précis que se révèle au grand jour le clientélisme politique.

### Les mécanismes du clientélisme politique (et / ou de la corruption)<sup>1</sup>

Lorsqu'on parle de corruption politique (ou le cas échéant de clientélisme politique), on a tendance à croire à un mouvement uni-directionnel de l'élan clientéliste. Une réflexion approfondie de la réalité attentivement observée, révèle un élan bi-directionnel. Ce mouvement « dual » permet de classer cette pratique en clientélisme descendant et en clientélisme ascendant.

---

<sup>1</sup> Corruption et clientélisme ne sont pas toujours synonymes. La corruption est une forme de pression sur des individus non acquis à la cause du corrupteur. La quasi irrésistible pression ainsi exercée cherche à l'y amener. Le clientélisme par contre est un type de relation qui s'entretient entre une personne et des obligés. Il s'agit d'une relation durable de dépendance entre des personnes d'échelles sociales ou professionnelles différentes.

## Le clientélisme descendant

Le clientélisme est dit « descendant » lorsque le leader politique détenteur de ressources matérielles et financières, pouvoir d'influence, etc., va à la rencontre de l'électorat. Il peut se trouver devant deux cas de figure au moins :

- l'électorat est acquis à sa cause, auquel cas les choses peuvent apparaître relativement simples ;
- l'électorat, pour des raisons qui lui sont propres, est massivement acquis à la cause d'un parti adverse. Il faut alors le conquérir et inverser le cours des événements. La particularité de sa démarche réside dans la mise en place d'une stratégie très active consistant dans des opérations de charme. Il s'adressera aux notables locaux, aux personnes influentes dont l'approbation ou la réprobation équivaut à celle de tout un clan, de tout un village ou même de toute une région. De ce point de vue, ces notables sont pratiquement les équivalents locaux des « Grands électeurs » dans la tradition démocratique américaine. L'adresse aux notables locaux n'est guère simplement théorique. Elle se révèle presque irrésistible selon deux types d'appuis stratégiques : dons en nature et promesses tous azimuts.

Elle est appuyée de dons soit en nature, soit en espèces. Le mode de remise est souvent ostentatoire de manière à attirer davantage « d'adhérents ». Les périodes de l'année et les circonstances peuvent opportunément favoriser ce clientélisme. Exemple de périodes propices à la corruption : début de la saison hivernale, période de soudure avec toutes les difficultés objectives qui les caractérisent.

Les circonstances favorables quant à elles, sont multiples et variées : grandes fêtes coutumières, célébration de mariages, de funérailles exigeant des charges onéreuses, etc.

Elle est aussi appuyée de promesses :

- de faire aboutir rapidement les dossiers bloqués quelque part dans le circuit administratif (dossier de demande de prêt bancaire, de demande de financement de tel ou de tel projet, de demande d'emploi, etc.) ;
- postes de responsabilité (Directeur, Directeur général, voire Ministre, etc.) ;
- de rendre effective l'ouverture d'infrastructures sanitaires, scolaires et socio-économiques, etc. Dans la plupart des cas, tous ou presque tous les problèmes que soulèvent les participants (que ces derniers soient des intellectuels, des cadres de l'administration publique en quête de promotion sociale, de simples citoyens ou de braves paysans), ont des promesses de solutions rapides. Des leaders politiques peu scrupuleux poussent même le cynisme jusqu'à promettre de faire tomber la pluie. Le niveau actuel de compréhension de la grande masse des électeurs, leur pouvoir d'achat quasiment inexistant créant une folle fascination de l'argent, rendent irrésistible ce type d'appât. Peu d'intellectuels d'ailleurs peuvent y résister. On assiste bien souvent à des renversements spectaculaires de situations caractérisés par des votes pratiquement plébiscites.

En résumé donc, le clientélisme politique est un fruit, malheureusement un fruit amer : celui du pouvoir économique et financier. Il est aussi et surtout une perversion qui pousse l'homme politique mû par cette boulimie du pouvoir, cette détermination à se faire élire ou réélire coûte que coûte, (ce qui dans l'absolu n'est pas une mauvaise chose si elle était empreinte d'honnêteté de bout en bout) à utiliser des moyens divers et répréhensibles (démagogie politique à travers les promesses tous azimuts, détournement ou récupération de structures ou forces sociales, etc.), dans le but de fidéliser l'électorat transformé en un regroupement de clients intéressés, de sujets veules en lieu et place de citoyens désintéressés et libres. Ce type de clientélisme cohabite avec un second que nous appelons clientélisme ascendant.

### **Le clientélisme ascendant**

Le clientélisme est dit ascendant, lorsqu'une frange de l'électorat, avide de gain facile, s'adresse au leader politique et lui fait des propositions alléchantes. L'inversion de ce mouvement en fait une première particularité. Aussi, avons-nous vu des gardiens de nuit à Ouagadougou aller vers des leaders politiques et leur promettre fermement non des voix mais les voix de tout une région, tout un village, tout un lignage ou clan, etc, si leur situation professionnelle difficile était réglée par les soins desdits leaders. La conséquence est la seconde particularité que nous allons essayer de mettre en relief.

Elle (la seconde particularité) réside dans l'élargissement du pouvoir discrétionnaire donné naïvement ou tactiquement au leader politique par cette initiative prise *motu proprio*. Le leader politique en quête de voix ne peut s'attendre à meilleure aubaine que cette masse de « voix captives » selon le mot de Jobert. À l'aide de quelques dons en nature ou en espèces, il inverse ici aussi la situation.

Si dans le cas du clientélisme descendant, l'électeur peut encore jouir d'une parcelle de liberté en ce qu'il fait l'objet d'une cour assidue de la part du leader politique, dans le second cas, il s'est sabordé, a aliéné sa liberté. Il n'est plus citoyen, tout juste peut-on le considérer dans le meilleur des cas comme « sujet » corvéable à souhait, et dans le pire des cas, comme un pantin versatile, un homme lige, sans personnalité ni dignité en raison des basses besognes qu'on lui fait faire : infiltration des militants des partis adverses, colportage des ragots de couloirs, dénigrement permanents et sans fondement des autres, et dans tous les cas il est générateur d'inutiles tensions entre partis en compétition et surtout entre leaders politiques.

On pourrait continuer la caractérisation de ce type de corruption, cependant certaines questions y relatives s'imposent avec urgence dont principalement celle-ci : à quelles conséquences sur les résultats peut-on s'attendre ?

### **Les conséquences sur les résultats des élections**

Les conséquences sont nombreuses et variées, mais ne pouvant les citer toutes nous nous limiterons à ce qui nous semble l'essentiel.

- Sur le plan psychologique : prévalence d'un profond sentiment d'injustice et de frustration.

La disproportion des moyens utilisés : économiques, financiers, matériels, pouvoir d'influence, et peut-être menaces quelque fois, etc, crée un sentiment de révolte sous-tendu par celui d'injustice dans le camp de ceux qui ont perdu, d'où la contestation permanente des résultats.

– Sur le plan social : des risques de graves tensions.

Les élections en Afrique sont des circonstances de tous les dangers : tension politique, risque de récupération des rancœurs confessionnelles, cadre propice si l'on n'y prend garde, de résurgence du sentiment tribaliste, occasion inespérée, si l'on est distrait, de l'exaltation de l'idéologie exclusiviste. Le concept d'« ivoirité » qui a sérieusement éclaboussé les paisibles populations de ce pays, jadis phare, demeure un exemple saisissant qui cacherait mal des tendances régionalistes : Nord/Sud ; d'autres amalgames Mode de reconnaissance légal du citoyen par son élection, de celui qui a su prendre ses préoccupations en compte dans et par un programme cohérent, mais aussi mode de sanction légal négatif envers les moins méritants, les élections en Afrique sont en passe ( sauf quelques rares exceptions naturellement tels les récents cas sénégalais et ghanéens, pour confirmer la règle), de devenir un terreau propice aux implosions sociales, situation symétriquement inverse de leur objectif « cathartique » initial entre autres.

– Sur le plan purement politique : des opérations qui discréditent la politique.

En bonne politique semble-t-il, le seul motif de ralliement des citoyens militants d'un parti mais non des sujets conditionnés, reste le programme d'action, capable de prendre résolument en compte les préoccupations du peuple. Car c'est autour du devenir des actions du développement que se mènent tous les débats. Dès lors, l'essentiel des joutes contradictoires constructives entre partis politiques concurrents, s'articule autour de la confrontation bilan contre programme, opération simple parce que transparente, en ce qu'elle permet aux électeurs de mesurer tôt ou tard l'efficacité de l'équipe qui a bénéficié du capital de leur confiance et de réajuster le tir si nécessaire. Au lieu de cela, c'est très souvent de l'imaginaire qui est offert. Il n'y a à proprement parler pas de véritable programme et celui qui est servi à la cohorte des « dépouilles » selon encore le mot de Jobert, n'est qu'un échafaud sans fondations solides, destiné à « capter » des voix électorales. Lorsqu'un leader politique, candidat au poste de député promet de faire ouvrir ou bitumer des routes, construire des barrages, etc, alors que son rôle, s'il est élu, se résume à voter les lois, à contrôler l'action gouvernementale, etc, il y a un profond décalage, une contre vérité quelque part dont il ne devrait pas se sentir fier d'en être l'auteur.

– Sur le plan de la gestion : des opérations qui discréditent la citoyenneté.

Être citoyen signifie appartenir à une cité, participer à sa gestion politique, économique et culturelle. C'est aussi demander légalement des comptes à ceux que ce citoyen a élus et commis à la tâche de gérer dans l'intérêt de tous la « chose publique ». C'est encore et peut-être surtout les interpeller sur les promesses faites et l'état d'exécution du programme d'action de développement auquel il a souscrit par son vote positif. Cela suppose que le citoyen comprenne, qu'il soit formé à la juste compréhension de la politique en tant qu'art et science de la gestion de la cité, mais non en

tant que système et occasion d'intrigues, de retournements spectaculaires de vestes et de déchirements tumultueux. Voter par ignorance, voter sous pression, voter sous tout autre mobile ou motif que celui de la participation consciente à la construction d'une nation et de la réalisation de l'épanouissement collectif, est un acte de profond reniement à la qualité de citoyen et d'apôtre de la paix. À ce niveau d'analyse, une dernière grave question reste posée : comment résoudre cet épineux problème de la corruption électorale, du clientélisme politique ?

## Quelles perspectives de solution ?

La résolution de ce grave problème requiert qu'on en connaisse les causes sur lesquelles on pourrait agir efficacement. Les causes nous paraissent, malheureusement hélas fort nombreuses. Nous n'en retiendrons cependant pour l'analyse que deux qui se révèlent fondamentales : l'analphabétisme et l'indigence.

### L'analphabétisme<sup>2</sup>

Le Burkina Faso demeure toujours un des pays de la sous-région où le taux d'analphabètes reste encore élevé, environ 80 % de la population, malgré quelques sacrifices consentis dans le sens de sa réduction : ouverture d'écoles primaires, d'écoles professionnelles telles que les Écoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP), recrutement « massif » d'enseignants de la filière, d'inspecteurs du premier degré, etc. Un tel volume d'analphabètes donne aux leaders politiques l'occasion de manipuler à loisir des « sujets » qu'on appelle par abus de langage « citoyens ». Ils parviennent à ces fins « cyniques » par le détour de la langue étrangère dans laquelle les textes fondamentaux sont la plupart du temps écrits. Le véritable citoyen en effet sait et peut mesurer la portée des actes politiques qu'il pose et qui l'engagent devant l'Histoire. Entre le citoyen éclairé et son responsable politique, s'instaurent nécessairement sur des sujets touchant des questions aussi fondamentales que le programme du parti, son orientation idéologique, son implantation géographique, la qualité morale et les compétences techniques du personnel cadre ainsi que la formation politique des militants entre autres, des débats contradictoires débouchant sur des choix conscients et raisonnés, ce qui n'est pas le cas dans les milieux à fort taux d'analphabétisme. Au contraire, ce qui caractérise bien souvent les milieux politiques burkinabè est avant tout :

- cette absence regrettable de contradiction constructive. En effet, une sérieuse contradiction de fond peut être perçue par le leader politique peu assuré sur le plan de l'orthodoxie idéologique, de la morale politique ou de la simple éthique comme une attaque personnelle, une infiltration par un parti adverse, si elle n'est purement et simplement vue comme l'expression de velléité « putschiste ». Cet état de fait conduit à une ingurgitation veule et dangereuse de clichés souvent en déphasage complet avec l'évolution des mentalités et les aspirations profondes des militants ;

<sup>2</sup> L'analphabétisme n'est pas la cause absolue de la corruption. Beaucoup d'intellectuels sont tout autant corrompus que corruptibles, quelque fois beaucoup plus que les analphabètes. Seulement, ce fléau est souvent utilisé comme un moyen de ruse d'où l'idée de « cynisme » dont nous parlons.

– un faux dialogue et un faux lien entre les leaders politiques et la masse informent des militants indéceusement adulés dont on se débarrasse prestement une fois l'objectif politique atteint, (cf. la citation de Jobert ci-dessus). Ainsi s'expliquent la plupart du temps les votes plébiscitaires tel que le fait remarquer un intellectuel burkinabé : *« En réalité dans les partis politiques voltaïques qui ne regroupent que des classes ou couches sociales privilégiées, on constate l'absence de liens réels entre eux et leurs militants. Le manque de formation politique du peuple fait que celui-ci ne peut participer à aucun débat politique. Seuls les leaders et les parlementaires animent la vie politique et font plébisciter leurs décisions par la masse des militants »*, (COULIBALY, 1984). En effet, élire signifie agréger (a-gregis, grege), ce qui veut dire extraire du troupeau, d'un ensemble, de la masse, le meilleur. Comment le faire si l'on ne comprend pas ? Comment comprendre si les textes sont écrits en langue étrangère que la grande masse des militants ne maîtrise pas ? Comment accomplir son devoir de citoyen si l'on n'y est pas formé ? La formation des militants reste par conséquent le premier devoir qui incombe aux hommes politiques.

À l'analphabétisme comme première cause, s'ajoute l'indigence.

## L'indigence

L'indigence (ou absence intolérable du strict minimum vital) prédispose objectivement et fortement à se laisser corrompre. En effet, des individus dans des conditions matérielles d'existence très précaires que sont celles des populations rurales de certaines régions du pays, n'ont objectivement pas d'autres choix que de se remettre à un leader politique qui « capte » leurs voix contre un semblant d'amélioration de leurs moyens de subsistance (de survie devrions-nous dire !). Cela se limite généralement à des dons à titre gracieux de vivres, d'argent, etc., des présents qu'il monnaie tôt ou tard contre l'infiltration des partis adverses ou contre l'achat d'informations fabriquées, foulant ainsi aux pieds les règles élémentaires d'une concurrence saine. Cet état d'indigence sévère prévalant, la satisfaction des besoins matériels demeure un impératif catégorique, et dans cette noyade, l'électeur s'accroche à tout, même aux serpents. On en tire deux conséquences majeures :

- telle qu'elle est pratiquée et vécue, la politique devient un contre-modèle de l'éducation et de la formation du citoyen, ainsi que de la « catharsis » collective comme l'avaient imaginé les grands stratèges politiques grecs et latins (Platon, Aristote, Spinoza, etc.).
- le désintéret, voire l'indifférence que l'on constate tant au sein de la masse que dans celui des intellectuels, peut se comprendre, même si cette attitude ne peut être objectivement encouragée, parce qu'elle laisse bien souvent la place à des moins méritants socialement, politiquement et techniquement.

On ne peut bâtir la démocratie sur un espace de misère matérielle, de médiocrité morale et de nullité intellectuelle. La démarche en la matière semble avoir été inversée et il n'est donc pas étonnant que cette démocratie à laquelle aspire le peuple

burkinabè dans son ensemble, à l'instar d'ailleurs de tous les peuples de la terre, rencontre des difficultés à s'implanter dans les différents « champs » au sens où l'entend Pierre Bourdieu. Pourtant l'histoire nous donne des exemples de démocraties qui ont émergé de multiples obstacles ; l'un des plus illustratifs étant l'expérience athénienne initiée et impulsée par Périclès. Ce dernier qualifié de « père de la démocratie athénienne » voyait en cette dernière trois dimensions essentielles : politique, économique et morale.

Partant du principe que la démocratie et la misère s'excluent mutuellement, il s'est résolument engagé sur trois fronts de conquête et de promotion de la démocratie :

- il œuvra à garantir l'aspect matériel et en prime développer l'agriculture. L'objectif de cet engagement est d'avoir la plénitude de soi, acquérir la citoyenneté et en jouir car « un homme qui a faim, disait feu Félix Houphouët Boigny, deux millénaires après lui, n'est pas un homme libre », et un homme qui n'est pas libre sur le plan du strict minimum vital, ne saurait être un citoyen au sens plein et noble de l'expression ;
- il ouvrit Athènes sur le monde extérieur et développa les échanges commerciaux. La dimension économique n'était certainement pas absente de l'esprit de ces Grecs qui fondèrent Marseille, Caen, Nice, etc. ;
- il travailla à imprimer à la démocratie la vertu, d'où la sévérité des sanctions infligées à tout citoyen qui se rendait coupable de faute envers cette dernière. Dans l'esprit des philosophes politistes anciens en effet Platon, Aristote, Spinoza, pour ne citer qu'eux, un lien unit « intimement » vertu et loi de telle sorte qu'une infraction à la loi devient une infraction à la vertu. Le succès de son entreprise a valu à « l'intermède » où il était aux commandes des affaires d'Athènes d'être qualifié de « siècle de Périclès » ( avant d'être emporté politiquement par la défaite d'Athènes à la guerre du Péloponnèse (431- 404 avant J. C. et biologiquement par la peste).

Ce rapide « plongeon » dans l'histoire ancienne vise à convaincre d'une seule chose : la capacité dont dispose tout peuple à émerger et de la misère et de l'adversité : « Dieu créa le Hollandais et le Hollandais fit sa terre », dit-on. Ce succès est tributaire de deux conditions : le mérite et la justice, l'équité devrions-nous dire. Or, la corruption, qu'elle soit électorale, mentale ou autre, sape irrémédiablement les bases de tout succès. C'est dire que si le Burkina Faso qui exerce par ailleurs une réelle fascination à l'extérieur, continue de se complaire dans le triste palmarès de la corruption électorale, le chemin vers la démocratie risque de se révéler un douloureux et cynique supplice de tantale.

## Conclusion

Un concept était naguère fort usité dans les grands milieux politiques et financiers : « l'exception burkinabè »<sup>3</sup> ; concept par lequel les tenants de la politique et de la finance internationales reconnaissent les efforts en matière de gestion, de reprise économique et de stabilité sociale que déployait un pays aux ressources matérielles limitées. Malheureusement, « là où il y a l'homme, il y a l'hommerie », dit-on encore. De nos jours, le fait que cette « exception » soit de moins en moins référée, reste une invite majeure et constante à réfléchir sur un obstacle séculaire à notre développement : la pratique clientéliste. Véritable pieuvre, elle gangrène les relations, affadit le goût de l'innovation, inhibe toutes velléités de sursauts salutaires. Si elle procède de cette « hommerie », il convient de reconnaître qu'elle empêche durablement les groupes humains d'évoluer et de bâtir ensemble. Un véritable défi se dresse donc sur le long chemin sociologique et politique des Burkinabè : l'implacable lutte tous azimuts contre cette « propension-réflexe » à la corruption. Le relèvement collectif de ce défi historique commence, nous semble-t-il, par le refus au niveau individuel de tout ce qui n'est orthodoxe ni dans la forme, ni dans le fond. C'est en cela que nous mériterons vraiment et durablement le concept d'exception burkinabè et que le Burkina sera un exemple à défaut d'être un modèle. □

---

<sup>3</sup> Toutes les fois que les tenants de la finance internationale sont passés au Burkina Faso depuis l'instauration du PAS (Programme d'Ajustement Structurel) le 4 mars 1991 jusqu'à nos jours, ils se sont toujours évertués à clamer la bonne tenue de « la chose publique ». Le dernier séjour d'une mission conjointe FMI / Banque Mondiale conduite par Mr Van Der Boogaerde date du début du mois de septembre 2002. Ce fut l'occasion de décerner une fois encore un satisfecit au Burkina. En effet, la douane de ce pays a permis de recouvrer « 13 milliards de francs CFA supplémentaires de recettes fiscales » (Observateur Paalga du 9 septembre 2002, p. 5).

C'est ce décalage entre cette bonne tenue du peu dont dispose ce pays très peu gâté par la nature en matière de richesses et d'autres cas dont la comparaison avec celui du Burkina Faso n'est pas du tout imaginable qui a sans doute inspiré l'expression d'"exception burkinabè". De fait, ils comprennent difficilement que ce pays toujours présenté comme l'un des plus pauvres de la planète continue par exemple, de verser régulièrement les salaires de ses fonctionnaires, respecte les échéances de remboursement des prêts qu'il contracte ou des engagements qu'il prend, alors que d'autres nettement plus nantis, y flanchent. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le concept « d'exception burkinabè » ici emprunté. Ces efforts continus malgré une conjoncture internationale des plus délétères ont incité les bailleurs de fonds à encourager ce pays par des réductions cumulées jusqu'à hauteur de 533 millions de dollars US, « ce qui ramène la dette du Burkina après ces annulations à 375 millions de dollars US, chiffre estimé soutenable et ne représentant pas de risque de perturbation pour l'économie de notre pays, qui selon le conférencier est le premier à bénéficier de ce complément » conclut le quotidien.

## Références bibliographiques

- ACCARDO A., 1983.** Initiation à la sociologie de l'illusionnisme social. Le Mascaret, Bordeaux.
- AKINJOGBIN I. A., 1984.** Le concept de pouvoir en Afrique, Presse de l'UNESCO.
- ANYANG NYONGO P., 1988.** Afrique : la long marche vers la démocratie. États autoritaires et résistances populaires. Paris-Publisud.
- BAYART J. F., 1988.** L'État en Afrique. Karthala, Paris.
- BAYART J. F., MBEMBE A., TOULABORC., 1992.** La politique par le bas en Afrique Noire - Contributions à une problématique de la démocratie Karthala, Paris.
- CAPUL J. Y., GARNIER O., 1997.** Dictionnaire d'Économie et de Sciences Sociales, Hatier, Paris.
- COULIBALY K. R., 1984.** Le régime politique de la III<sup>e</sup> République Voltaïque. Mémoire de fin de cycle de l'Ecole Nationale d'Administration, Ouagadougou.
- JOBERT B., 1983.** Clientélisme, patronage et participation populaire. Revue Tiers-Monde, t. XXIV, n° 95 juillet-septembre.
- PALM J. M.** La Haute-Volta et les partis politiques (document inédit).
- SANDWIDI K., 1981.** Les partis politiques en Haute-Volta. Thèse pour le doctorat d'État en politique de Droit de Développement. 2 tomes, Université de Poitiers.
- SCHWARTZENBERG R. G., 1998.** Sociologie politique Montchrestien, Paris.
- SOULE G., 1998.** Qu'est-ce que l'économie politique ? Nouveaux Horizons, Paris.
- TOURAINÉ A., 1975.** Les classes sociales dans les sociétés dépendantes. Revue Tiers-Monde. 62, avril - juin.
- WEBER M., 1963.** Le savant et le politique. Union générale d'Éditions, Paris.

